

REGLEMENT DU JEU CONCOURS "DÉCEMBRE 1+1"

Article 1 : Organisation

La société BASALTWHEELS, située à 28 RUE DU PORTAIL 34790 GRABELS, organise un jeu concours intitulé « DÉCEMBRE 1+1 » qui se déroulera du 01/12/2024 au 31/12/2024.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les employés de BASALTWHEELS et leurs familles ne peuvent pas participer à ce jeu concours.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, tout client passant une commande (du 01/12/2024, 00h au 31/12/2024, 23h59) d'une paire de roues carbone Basaltwheels (hors C40 PREMIUM / C88 / trispoke / paraculaire / Les différents combos) sur le site internet www.basaltwheels.com, se verra automatiquement inscrit au jeu concours « DECEMBRE 1+1 ». Chaque participant ne sera inscrit qu'une seule fois.

Article 4 : Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés par tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant respecté les conditions de participation. Le tirage au sort aura lieu le 06/01/2025.

Article 5 : Dotation

Le lot à gagner est le suivant

- 1er prix : une paire de roues carbone Basaltwheels neuves (moyeux BSLT DR1 ou PR1, rayons Alpina standard) à choisir parmi les modèles suivants : C35 LIGHT / C38 PRO / C45 LIGHT / C45 WAVE PRO / C50 PRO / C55 LIGHT / XCC30 / XCC36 / Gravel 40 / CXC30.

Le délai de livraison pour la paire offerte sera fonction du délai indicatif mentionné sur le site internet www.basaltwheels.com

Article 6 : Remise des lots

Les gagnants seront informés par email et recevront leur lot à l'adresse indiquée sur la facture d'achat de la paire de roues réalisée sur le site internet www.basaltwheels.com. Les lots ne peuvent être ni échangés, ni remboursés.

Article 7 : Protection des données personnelles

Les informations recueillies sur les participants sont destinées à BASALTWHEELS et ne seront utilisées que dans le cadre du jeu concours. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Article 8 : Responsabilité

La société BASALTWHEELS ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de sa volonté perturbant le jeu concours.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 10 : Litiges

Toute contestation relative au jeu concours sera tranchée par BASALTWHEELS, dont les décisions seront sans appel.